

28 fév 2005 -18:00

Site web et numéro vert de l'Office Nationale d'Allocations Familiales

L'Office national d'allocations familiales pour travailleurs salariés étend à présent la version allemande de son site web par le biais de www.zfa.be.

L'Office veut être aussi proche que possible de son public cible. Les personnes qui ne sont pas reliées à internet disposent d'un numéro vert (0800 94 434), où des informations générales sur les allocations familiales peuvent être obtenues tous les jours ouvrables sans interruption de 8 h à 17 h.

L'Office national d'allocations familiales pour travailleurs salariés étend à présent la version allemande de son site web par le biais de www.zfa.be. L'Office veut être aussi proche que possible de son public cible. Les personnes qui ne sont pas reliées à internet disposent d'un numéro vert (0800 94 434), où des informations générales sur les allocations familiales peuvent être obtenues tous les jours ouvrables sans interruption de 8 h à 17 h.

Depuis belle lurette, il existe un bureau de paiement régional à Eupen où toutes les familles germanophones peuvent s'adresser en vue d'obtenir des informations concernant leur droit aux allocations familiales. L'Office national d'allocations familiales pour travailleurs salariés étend à présent la version allemande de son site web par le biais de www.zfa.be. A partir de maintenant, nombreux sont ceux qui ne devront plus se déplacer. Ils pourront s'enquérir 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 de leurs droits aux allocations familiales. L'Office veut ainsi prendre un engagement encore plus clair vis-à-vis des familles germanophones et des diverses institutions professionnelles. C'est un jeu d'enfant de tout apprendre sur les allocations familiales par le biais de ce site convivial (www.onafts.fgov.be ou www.allocationfamiliale.be pour les francophones et www.rkw.be ou www.kindergeld.be pour les néerlandophones) qui compte une moyenne de plus de 12000 visiteurs par mois depuis un peu moins de six mois. Un scénario de questions bien conçu qui porte sur toutes les situations personnelles permet de déterminer qui a droit aux allocations familiales et dans quelle situation. Une machine à calculer unique vous informe également du montant auquel vous avez droit à certaines conditions. Il va de soi que ces pages internet vous mettront au courant de l'ONAFTS. Des liens utiles montrent également la voie à emprunter vers les diverses caisses d'allocations familiales. L'Office veut être aussi proche que possible de son public cible. Les personnes qui ne sont pas reliées à internet disposent d'un numéro vert (0800 94 434), où des informations générales sur les allocations familiales peuvent être obtenues tous les jours ouvrables sans interruption de 8 h à 17 h. Un call-center spécialisé fournit une réponse ciblée et aussi exhaustive que possible à toute personne qui prend contact avec celui-ci. Si vous désirez des informations plus concrètes, l'Office se fera un plaisir de vous répondre personnellement par lettre, par fax, dans son bureau d'accueil ou par e-mail : Office national d'allocations familiales pour travailleurs salariés (ONAFTS) rue de Trèves 9 (accueil) ou 70 (adresse postale) - 1000 Bruxelles Tél: 02-237 21 12 Fax: 02-237 24 70 Email : bxlfam@rkw-onafts.fgov.be

FAMIFED, Agence fédérale pour les allocations familiales
Rue de Trèves 70
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 237 21 12
<http://www.famifed.be>

Vanessa Matthys
Porte-parole
02 237 20 30
comm@famifed.be